

## Questions financières et budgétaires : Rapport sur les questions financières pour 2023 et 2024

### Mesures requises :

Le Comité permanent est invité à :

- i. examiner et accepter les états financiers vérifiés pour 2023, au 31 décembre 2023 ;
- ii. prendre note des résultats du budget administratif pour 2023 ;
- iii. prendre note de l'état du financement non administratif et des contributions volontaires pour 2023 ;
- iv. approuver le report des fonds de 2023 à 2024, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 9 et présenté dans la colonne C du tableau de l'annexe 4 ;
- v. approuver l'allocation prévue à la ligne D du budget administratif « Soutien aux Initiatives régionales Ramsar » aux IRR éligibles, comme indiqué au paragraphe 23 ;
- vi. prendre note des excédents décrits au paragraphe 14 ; et
- vii. prendre note des informations relatives aux rapports financiers pour 2024 et 2025 au paragraphe 26, et de celles relatives aux factures pour 2025 au paragraphe 27.

### Contexte

1. Le présent rapport porte sur les questions financières relatives aux résultats du budget administratif et du budget non administratif de la Convention sur les zones humides pour 2023, et sur le budget pour 2024.
2. La bonne gestion financière des fonds administratifs et non administratifs du Secrétariat a été validée par l'auditeur externe. Les responsabilités internes et la répartition des contrôles entre l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Secrétariat ont été documentées, afin de s'assurer que les processus de gestion financière du Secrétariat sont conformes aux politiques et procédures de l'UICN, le cas échéant.

### Résultats pour 2023 : budget administratif

3. Les états financiers 2023 vérifiés sont présentés à l'annexe 1 du présent document.

4. Une synthèse des résultats du budget administratif 2023 est jointe à l'annexe 2. Elle présente, dans la colonne A, le budget 2023 d'un montant de 5 081 000 CHF, approuvé lors de la COP14 dans la Résolution XIV.1, *Questions financières et budgétaires*. La colonne B du même tableau présente l'allocation de 196 000 CHF de l'excédent de 2021, approuvée dans la même Résolution. La colonne C présente l'allocation des soldes engagés de 2022, pour un total de 701 000 CHF, tandis que la colonne D présente l'utilisation autorisée des fonds excédentaires de 2022, d'un total de 130 000 CHF, deux allocations autorisées par le Comité permanent. Enfin, la colonne G présente les ajustements proposés par le Secrétariat aux soldes de 2023 entre les lignes budgétaires approuvées (le budget administratif global approuvé pour 2023 restant inchangé).
5. Le budget total disponible pour 2023 était donc de 6 108 000 CHF. L'annexe 2 présente également les recettes et dépenses pour 2023 (confirmées par les états financiers, en annexe 1) et le solde au 31 décembre 2023 pour chacune des lignes et catégories budgétaires.
6. Le Comité permanent est invité à examiner et accepter les états financiers vérifiés pour 2023 qui figurent en annexe 1. Les états financiers complets vérifiés pour 2023, y compris les notes et l'avis de l'auditeur, ont également été publiés sur le site Web de la Convention<sup>1</sup>.
7. À la fin de l'année 2023, le solde du budget administratif s'élevait à 1 232 000 CHF. Ce montant comprenait 920 000 CHF de fonds préengagés/planifiés en 2023, à dépenser en 2024, et 312 000 CHF d'économies. Le tableau 1 ci-dessous présente une synthèse de ces sous-totaux.
8. Les points suivants sont soulignés pour examen par le Comité permanent :
  - a. Les prévisions de recettes ont généralement été conformes au budget, à l'exception de l'impôt sur le revenu qui a été inférieur de 36 000 CHF au budget en raison de vacances de postes, tandis que le revenu des intérêts a été supérieur de 7 000 CHF au budget.
  - b. Les coûts salariaux globaux de 3 360 000 CHF correspondent à un taux d'exécution du budget de 94 %, ceux-ci représentant 66 % du montant total des dépenses.
  - c. Les provisions budgétisées pour le personnel ont augmenté de 46 000 CHF, conséquence d'une augmentation de 16 000 CHF de la provision pour licenciement du personnel, d'une augmentation de 33 000 CHF de la provision pour rapatriement du personnel et d'une diminution de 3 000 CHF de la provision pour congés du personnel.
  - d. En 2023, les provisions pour contributions impayées s'élevaient à 211 000 CHF, c'est-à-dire 61 000 CHF de plus que le budget approuvé. D'autres détails figurent dans le document SC63 Doc.9.2, *État des contributions annuelles*.
  - e. En 2023, conformément à la décision SC62-45 du Comité permanent, des fonds excédentaires de 2022 d'un montant de 140 000 CHF ont été alloués pour compléter le financement volontaire des frais de déplacement des délégués parrainés pour la COP14. Ceci est présenté dans l'État des recettes et des dépenses pour 2023, dans les états financiers vérifiés (voir annexe 1, tableau II).
9. Le Secrétariat propose de reporter à 2024 le montant des fonds préengagés et des fonds non engagés/non dépensés, soit 1 232 000 CHF, comme noté dans la troisième colonne du

---

<sup>1</sup> Voir <https://www.ramsar.org/document/financial-statements-year-ended-31-december-2023-report-independent-auditor>.

tableau 1, « Report en 2024 ». Ceci est conforme à la décision SC57-50 dans laquelle le Comité permanent a décidé que les soldes non engagés/non dépensés des lignes budgétaires peuvent être reportés à l'année suivante pendant la période triennale et présentés à la réunion suivante du Sous-groupe sur les finances.

Tableau 1. Résumé des fonds préengagés/planifiés et des fonds non engagés/non dépensés du budget administratif 2023 qui sont reportés à l'année suivante (en milliers de CHF, incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Catégorie / Département	Fonds préengagés/planifiés en 2023, à dépenser en 2024 (A)	Fonds non engagés/non dépensés, à reporter en 2024 (B)	Report en 2024 (C=A+B)	Commentaires sur le report en 2024
Mobilisation des ressources et sensibilisation	257	6	263	<b>Préengagés/planifiés</b> : (i) 109 000 programme de CESP ; (ii) 110 000 communication, traductions, publications et établissement de rapports ; et (iii) 38 000 assistance Web/ informatique. <b>Non engagés/non dépensés</b> : 6 000 vacances de postes et avantages sociaux.
Appui et conseils aux régions	115	177	292	<b>Préengagés/planifiés</b> : (i) 96 000 mise en œuvre des Missions consultatives Ramsar reportées à 2024, et (ii) 19 000 déplacements. <b>Non engagés/non dépensés</b> : 177 000 vacances de postes et avantages sociaux.
Appui aux Initiatives régionales Ramsar	36	84	120	<b>Préengagés/planifiés</b> : poursuite de la mise en œuvre en 2024 de (i) l'IRR pour l'Afrique australe (12 000) et de (ii) l'IRR du bassin de l'Amazone (24 000). <b>Non engagés/non dépensés</b> : (i) 70 000 non alloués du budget IRR 2023 et (ii) 14 000 de solde non utilisé de la période triennale précédente.
Services scientifiques et techniques	337	37	373	<b>Préengagés/planifiés</b> : (i) 21 000 déplacements, (ii) 3 000 déplacements du Président du GEST, (iii) 61 000 mise en œuvre du GEST, (iv) 6 000 réunions du GEST, (v) 50 000 cinquième Plan stratégique, (vi) 42 000 poursuite de la mise en œuvre des inventaires en 2024, (vii) 63 000 maintenance et développement du Service d'information sur les Sites Ramsar (RSIS), et (viii) 90 000 appui technique au RSIS pour la période triennale. <b>Non engagés/non dépensés</b> : 37 000 avantages sociaux du personnel.

Catégorie / Département	Fonds préengagés/planifiés en 2023, à dépenser en 2024 (A)	Fonds non engagés/non dépensés, à reporter en 2024 (B)	Report en 2024 (C=A+B)	Commentaires sur le report en 2024
Administration/ Web	130	8	137	<b>Préengagés/planifiés</b> : (i) 36 000 frais de recrutement et indemnités de départ, (ii) 28 000 fournitures et équipements de bureau, et (iii) 65 000 poursuite de la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités. <b>Non engagés/non dépensés</b> : 8 000 avantages sociaux du personnel.
Services au Comité permanent	41	0	41	<b>Préengagés/planifiés</b> : (i) 4 000 Groupe de travail sur l'efficacité, poursuite de la mise en œuvre pour (ii) l'amélioration de l'efficacité et de la collaboration (7 000) et (iii) l'examen des résolutions (30 000).
Coût des services administratifs de l'UICN	0	1	1	<b>Non engagés/non dépensés</b> : Coût des services administratifs de l'UICN.
Services juridiques	5	0	5	<b>Préengagés/planifiés</b> : 5 000 frais de justice.
<b>Sous-total</b>	<b>920</b>	<b>312</b>	<b>1 233</b>	
Arrondi			-1	
<b>Report total 2024 des fonds administratifs</b>	<b>920</b>	<b>312</b>	<b>1 232</b>	

### Réserve et excédent 2023

10. L'état des recettes et des dépenses pour 2023 figurant dans les états financiers vérifiés (voir annexe 1, tableau II) indique que le solde des fonds administratifs était de 3 783 000 CHF à la fin de l'année. Ce montant comprend le solde des fonds administratifs 2023 (au début de 2023), d'un montant de 3 930 000 CHF, et le solde net des recettes sur les dépenses pour 2023, d'un montant de 147 000 CHF, selon les états financiers vérifiés et les résultats du budget administratif 2023 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 (annexe 2).
11. Le solde du budget administratif 2023 ci-dessus comprend le fonds de réserve de 762 000 CHF. Cela correspond à 15 % du budget administratif annuel, soit le niveau maximum approuvé par les Parties contractantes à la COP14 au paragraphe 32 de la Résolution XIV.1, *Questions financières et budgétaires*.
12. Le solde des fonds administratifs comprend également le montant total de 392 000 CHF approuvé par la COP14 sur l'excédent du budget administratif 2019-2021 (Résolution XIV.1, paragraphes 15 et 16), qui peut être utilisé en 2024 et 2025. Ce montant comprend

152 000 CHF pour couvrir le déficit créé dans le budget administratif<sup>2</sup> et 240 000 CHF pour augmenter la provision pour contributions impayées en 2024 et 2025.

13. Ce solde comprend également les soldes reportés de 1 232 000 CHF, ainsi qu'il est précisé dans le tableau 1 ci-dessus, qui seront dépensés en 2024 et qui ont donc été inclus dans le budget 2024 (voir annexe 4).
14. L'excédent du budget administratif 2023 disponible, à la discrétion du Comité permanent, est donc de 1 397 000 CHF. Le tableau 2 ci-dessous en présente les détails. Le Comité permanent est invité à décider de l'emploi de cet excédent.

Tableau 2. Excédent du budget administratif 2023 à affecter (en milliers de CHF)

<b>(I) Solde du fonds au 31 décembre 2023 selon les états vérifiés</b>	<b>3 783</b>
<b>Réserve, approuvée et préengagée :</b>	
Fonds de réserve, 15 % (Résolution XIII.2, paragraphe 33)	762
Utilisation des économies pour 2024-2025, approuvée par la COP14 (Résolution XIV.1, paragraphe 15)	152
Utilisation des économies pour 2024-2025, approuvée par la COP14 (Résolution XIV.1, paragraphe 16)	240
Soldes reportés (tableau 1)	1 232
<b>(II) Total de la réserve approuvée et préengagée</b>	<b>2 386</b>
<b>(III=I-II) Excédent administratif 2023 moins réserve approuvée et préengagée – à affecter</b>	<b>1 397</b>

15. Le Secrétariat peut suggérer au Sous-groupe sur les finances plusieurs utilisations possibles pour ces économies, pour recommandation par le Sous-groupe sur les finances au Comité permanent, pour approbation lors de sa 63<sup>e</sup> réunion.

### Résultats pour 2023 : état du financement non administratif et contributions volontaires

16. Ainsi qu'il est indiqué à l'annexe 1, section II, *État des recettes et des dépenses pour l'exercice clos au 31 décembre 2023*, des recettes de projets d'un montant de 1 672 000 CHF et des contributions volontaires de la Région Afrique<sup>3</sup> d'un montant de 2 000 CHF ont été versées en 2023, pour un total de recettes provenant de contributions volontaires non administratives de 1 674 000 CHF. Le détail des fonds non administratifs au 31 décembre 2023 figure à l'annexe 3.
17. Les contributions volontaires reçues en 2023 figurent dans le tableau 3 ci-dessous. Suivant les instructions du Comité permanent précisées dans sa Décision SC53-32, le tableau résume les contributions reçues et leur utilisation prévue.

<sup>2</sup> Voir le paragraphe 15 de la Résolution XIII.2, *Questions financières et budgétaires 2019-2021*, <https://www.ramsar.org/fr/document/resolution-xiii2-questions-financieres-et-budgétaires>.

<sup>3</sup> Voir le paragraphe 23 de la Résolution X.2, *Questions financières et budgétaires*, <https://www.ramsar.org/fr/document/resolution-x2-questions-financieres-et-budgétaires>.

Tableau 3. Recettes des projets provenant de contributions volontaires non administratives reçues en 2023 (en milliers de CHF, incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Donateur	Montant des recettes	Description
Canada	33	Appui aux délégués parrainés à l'occasion de la COP14
Canada	6	Les jeunes et les zones humides
Danone	82	Activités du projet Danone
Finlande	5	Plan de travail 2023-2025 du GEST
Allemagne	969	Utilisation rationnelle des zones humides des Caraïbes
Japon	61	Fonds pour les zones humides de Nagao
République de Corée	203	Renforcer l'application de la Convention
Suisse	100	Service d'information sur les Sites Ramsar
Royaume-Uni	36	Plan de travail 2023-2025 du GEST
Royaume-Uni	55	Évaluation des sites Ramsar
États-Unis	122	Évaluation des sites Ramsar
<b>Total des contributions volontaires non administratives 2023</b>	<b>1 672</b>	

18. Les Parties contractantes et d'autres donateurs potentiels ont été sollicités en 2023 au sujet du financement des autres postes budgétaires non administratifs prioritaires identifiés à l'annexe 4 de la Résolution XIV.1.
19. Le Secrétariat souhaite exprimer sa sincère reconnaissance aux Parties contractantes et aux donateurs pour leurs contributions volontaires aux activités non administratives de la Convention.

#### *Contributions volontaires de la Région Afrique*

20. En 2023, la contribution volontaire nette reçue des Parties contractantes de la Région Afrique s'est élevée à 2 000 CHF.
21. Les fonds reçus pour une affectation future s'élèvent à 30 000 CHF, ainsi qu'il est indiqué dans le document SC63 Doc.9.2, *État des contributions annuelles*, paragraphe 22.

#### **Budget administratif 2024**

22. Une synthèse du budget proposé pour 2024 figure à l'annexe 4. Elle comprend le budget approuvé par la COP14, d'un montant de 5 081 000 CHF ; l'utilisation autorisée des économies réalisées sur le budget 2023, d'un montant de 196 000 CHF ; ainsi que les fonds préengagés du budget 2023 à dépenser en 2024, d'un montant de 1 232 000 CHF. Le montant total du budget administratif proposé pour 2024 s'élève donc à 6 509 000 CHF.

23. Comme indiqué dans le document SC63 Doc.25, *Rapport du Secrétariat sur les initiatives régionales Ramsar*, le Secrétariat invite le Comité permanent à examiner et à approuver, lors de sa 63<sup>e</sup> réunion, l'allocation de fonds aux IRR proposée dans le budget administratif 2024. Le Secrétariat attire l'attention sur l'allocation de 29 000 CHF demandée par l'Initiative régionale Ramsar Danube WILDIsland pour ses activités 2024, comme indiqué au paragraphe 20 du document mentionné ci-dessus.

#### *Autres informations*

24. Le Secrétariat s'est efforcé d'appliquer les Décisions SC57-44 et SC57-45 visant à encourager le versement des contributions annuelles en temps opportun. En 2023, des rappels ont été envoyés tous les trois mois, par courrier électronique, aux Parties contractantes dont le solde des contributions annuelles restait impayé. Pour plus de détails, veuillez consulter le document SC63 Doc.9.2, *État des contributions annuelles*, paragraphes 15-19.
25. Conformément aux dispositions de la Décision SC58-18, le Comité permanent prend acte de l'état des contributions annuelles pendant la période intersessions, dans le cadre d'une approche de groupe afin de confirmer les soldes impayés à recouvrer au cours de la période suivant la clôture des comptes et avant la signature des états financiers par l'auditeur externe. En conséquence, le 23 janvier 2024, le Secrétariat a adressé une demande au Comité permanent, priant celui-ci de prendre acte de l'état des contributions mises en recouvrement au 31 décembre 2023. Aucune observation n'ayant été reçue dans le délai imparti, les contributions impayées au 31 décembre 2023 sont considérées comme reconnues, comme indiqué dans le document SC63 Doc 9.2, *État des contributions annuelles*, paragraphes 12 et 13.
26. La 64<sup>e</sup> réunion du Comité permanent est prévue pour le premier trimestre 2025. Les états financiers vérifiés de fin d'année 2024 ne seront pas disponibles à cette période. Le Secrétariat suggère que les rapports financiers 2024 et 2025, ainsi que le rapport sur les contributions annuelles, soient préparés pour le 30 septembre 2024, pour examen par le Comité permanent lors de sa 64<sup>e</sup> réunion. Le Secrétariat prévoit que les états financiers vérifiés pour 2024 seront finalisés et publiés sur le site Web en avril/mai 2025. Par conséquent, les documents financiers actualisés et définitifs sur les questions financières et les contributions annuelles au 31 décembre 2024 seront soumis à la 65<sup>e</sup> réunion du Comité permanent, lors de la COP15 en juillet 2025.
27. Les contributions annuelles au budget administratif de la Convention sont évaluées et facturées chaque année sur la base du barème des contributions des États Membres des Nations Unies. Le nouveau barème 2025-2027 sera publié début 2025. Par conséquent, le Secrétariat s'efforcera d'émettre et d'envoyer les factures 2025 rapidement après publication du nouveau barème des contributions.

**Annexe 1**  
**État financier vérifié au 31 décembre 2023 (modèle de rapport suisse)**

**I. Bilan au 31 décembre**<sup>4</sup>

<i>en milliers de francs suisses (CHF)</i>	Notes	2023	2022
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Liquidités et dépôts bancaires à court terme		7 176	6 377
Comptes à recevoir de Parties contractantes (net)	6	221	390
Montant à recevoir de l'UICN		0	105
Autres comptes à recevoir	7	45	34
<b>Total actifs courants</b>		7 442	6 906
<b>Immobilisations (nettes)</b>	9	22	27
<b>Total actifs non courants</b>		22	27
<b>TOTAL ACTIFS</b>		7 464	6 933
<b>PASSIF ET SOLDE DES FONDS</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Sommes dues à l'UICN		230	0
Autres comptes à payer	8	609	757
Charges à payer		88	76
<b>Total passifs courants</b>		927	833
<b>Provisions</b>			
Rapatriement de personnel	5	183	150
Congés	5	139	141
Résiliation de contrats	5	201	184
<b>Total provisions</b>		522	475
<b>Fonds et réserves</b>			
Fonds de réserve administratifs	11	3 783	3 930
Fonds non administratifs - projets	12	2 232	1 695
<b>Total Fonds et réserves</b>		6 015	5 625
<b>TOTAL PASSIF ET SOLDE DE FONDS</b>		7 464	6 933

<sup>4</sup> Voir les notes des états financiers vérifiés à [https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/report\\_auditor\\_ramsar\\_2021\\_e.pdf](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/report_auditor_ramsar_2021_e.pdf).

## II. État des recettes et des dépenses pour l'exercice clos au 31 décembre 2023

<i>en milliers de francs suisses (CHF)</i>		2023			2022		
		Fonds administratifs	Projets non administratifs	Total	Fonds administratifs	Projets non administratifs	Total
	Notes						
<b>Recettes</b>							
<i>Revenus externes :</i>							
		3 779	-	3 779	3 779	-	3 779
		1 066	-	1 066	1 066	-	1 066
		-	2	2	-	4	4
		-	1 672	1 672	-	1 960	1 960
	10	189	-	189	126	-	126
<b>Total revenus externes</b>		<b>5 034</b>	<b>1 674</b>	<b>6 708</b>	<b>4 971</b>	<b>1 964</b>	<b>6 935</b>
		(140)	140	0			
<b>Total recettes</b>		<b>4 894</b>	<b>1 814</b>	<b>6 708</b>	<b>4 971</b>	<b>1 964</b>	<b>6 935</b>
<b>Dépenses</b>							
<i>Dépenses d'exploitation :</i>							
		(448)	(163)	(611)	(390)	(234)	(624)
		(1 113)	(860)	(1 973)	(1 187)	(285)	(1 472)
		(735)	(1)	(736)	(634)	(14)	(648)
		(2 453)	(39)	(2 492)	(2 422)	(1,674)	(4 096)
<b>Total dépenses d'exploitation</b>		<b>(4 749)</b>	<b>(1 063)</b>	<b>(5 812)</b>	<b>(4 633)</b>	<b>(2 207)</b>	<b>(6 840)</b>
<b>Excédent/(Déficit) net avant autres recettes/dépenses</b>		<b>145</b>	<b>751</b>	<b>896</b>	<b>338</b>	<b>(234)</b>	<b>95</b>
<i>Autres recettes/(dépenses) :</i>							
	4	(79)	(3)	(82)	4	(6)	(2)
		-	(211)	(211)	-	(47)	(47)
		(213)	-	(213)	(150)	-	(150)
<b>Total des autres revenus/(dépenses)</b>		<b>(292)</b>	<b>(214)</b>	<b>(506)</b>	<b>(146)</b>	<b>(53)</b>	<b>(199)</b>
<b>Excédent/(Déficit) net avant autres recettes/(dépenses)</b>		<b>(147)</b>	<b>537</b>	<b>390</b>	<b>192</b>	<b>(296)</b>	<b>(104)</b>
<b>ÉTAT DES SOLDES pour l'exercice clos le 31 décembre</b>							
<i>en milliers de francs suisses (CHF)</i>		2023			2022		
		Fonds administratifs	Projets non administratifs	Total	Fonds administratifs	Projets non administratifs	Total
		3 930	1 695	5 625	3 738	1 991	5 729
	11	(147)	537	390	192	(296)	(104)
<b>Solde en fin d'exercice</b>		<b>3 783</b>	<b>2 232</b>	<b>6 015</b>	<b>3 930</b>	<b>1 695</b>	<b>5 625</b>

### III. États des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

<i>en milliers de francs suisses (CHF)</i>	2023	2022
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
<b>Excédent/(Déficit) des activités liées à l'exploitation</b>	<b>390</b>	<b>(104)</b>
Amortissement des actifs immobilisés	8	6
Augmentation/(diminution) des provisions pour arriérés de contributions	211	152
Augmentation/(diminution) des engagements au titre des congés du personnel et des rapatriements	30	26
Augmentation/(diminution) de la provision pour licenciement	17	(8)
(Augmentation)/diminution des contributions à recevoir (montant brut)	(42)	(58)
Augmentation/(diminution) des dettes envers les organisations partenaires	335	(135)
(Augmentation)/diminution des autres débiteurs	(11)	(90)
Augmentation/(diminution) des contributions payées d'avance	(66)	(181)
Augmentation/(diminution) des créditeurs et charges à payer	(48)	(3)
Augmentation/(diminution) des charges sociales à payer	(22)	(158)
<b>Montant total des flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>802</b>	<b>(553)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations	(3)	(16)
<b>Montant total des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>(3)</b>	<b>(16)</b>
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie de l'exercice</b>	<b>799</b>	<b>(569)</b>
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice	6 377	6 946
<b>Encaisse et dépôts à court terme à la fin de l'exercice</b>	<b>7 176</b>	<b>6 377</b>

## Annexe 2

### Résultats du budget administratif 2022 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023

(en milliers de CHF, incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Budget Ramsar 2023 Approuvé par la COP14 En milliers de CHF	Budget approuvé (approbation COP14) (A)	Utilisation des économies sur le budget 2021 (approbation COP14) (B)	Solde préengagé en 2022 à dépenser en 2023 (voir tableau 1 ci-dessus pour les détails) (C)	Ajustements SC62 au budget approuvé (D)	Total budget 2023 (E) =A+B+C+D	Recettes et dépenses réelles (F)	Ajustements proposés par le Secrétariat (H)	Solde (H)=(E)-(F)+(G)
<b>RECETTES</b>								
Contributions des Parties	3 779	0	0	0	3 779	3 779		0
Contributions volontaires	1 065	0	0	0	1 065	1 065		0
Impôts sur le revenu	225	0	0	0	225	189		36
Autres revenus (y compris revenus d'intérêts)	12	0	0	0	12	19		(7)
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>5 081</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 081</b>	<b>5 053</b>		<b>28</b>
<b>DÉPENSES</b>								
A. Cadres supérieurs du Secrétariat & gouvernance	1 050	5	8	0	1 063	1 122	59	0
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	1 010	0	0	0	1 010	1 028	18	0
Déplacements	40	5	8	0	53	94	41	0
B. Mobilisation des ressources et sensibilisation	508	45	225	0	778	494	(20)	263
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	352	0	0	0	352	346		6
Programme de CESP	30	0	79	0	109	0		109
Communication, traductions, publications et rapports	60	40	113	0	213	103		110
Appui et développement Web/TI	56	0	0	0	56	18		38
Redéveloppement web	0	0	28	0	28	28		0
Déplacements	10	5	5	0	20	0	(20)	5

<b>Budget Ramsar 2023</b> <b>Approuvé par la COP14</b> <b>En milliers de CHF</b>	<b>Budget approuvé (approbation COP14)</b> <b>(A)</b>	<b>Utilisation des économies sur le budget 2021 (approbation COP14)</b> <b>(B)</b>	<b>Solde préengagé en 2022 à dépenser en 2023 (voir tableau 1 ci-dessus pour les détails)</b> <b>(C)</b>	<b>Ajustements SC62 au budget approuvé</b> <b>(D)</b>	<b>Total budget 2023</b> <b>(E) =A+B+C+D</b>	<b>Recettes et dépenses réelles</b> <b>(F)</b>	<b>Ajustements proposés par le Secrétariat</b> <b>(H)</b>	<b>Solde</b> <b>(H)=(E)-(F)+(G)</b>
C. Appui et conseils aux Régions	1 309	10	121	0	1 440	1 109	(39)	292
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	1 242	0	0	0	1 242	1 047	(18)	177
Déplacements	67	10	25	0	102	62	(21)	19
Missions consultatives Ramsar	0	0	96	0	96	0		96
D. Appui aux Initiatives régionales	100	0	24	0	124	4		120
Réseaux et centres régionaux – budget disponible non attribué en 2023*	70	0	0	0	70	(14)		84
Southern African RRI 2023 activities	30	0	0	0	30	18		12
Bassin de l'Amazone 2023-report	0	0	24	0	24	0		24
E. Services scientifiques et techniques	840	5	190	90	1 125	752		373
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	652	0	0	0	652	615		37
Déplacements	18	0	17	0	35	14		21
Déplacements Président du GEST	5	0	4	0	9	6		3
Mise en œuvre du GEST	35	5	25	0	64	4		61
Réunions du GEST	50	0	20	0	70	64		6
Plan stratégique SP5 (2022 - 2024)	0	0	0	82	82	32		50
ODD 6.6.1 (inventaires)	0	0	42	0	42	0		42
Service d'information sur les Sites Ramsar (entretien et développement)	80	0	0	0	80	17		63
Service d'information sur les Sites Ramsar (appui technique pour la période triennale 2023-2025)	0	0	0	90	90	0		90
F. Administration/SISR/Web	474	11	71	0	556	409	(10)	137
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	331	0	0	0	331	323		8

\* Comprend le crédit des soldes non dépensés de l'IRR du Bassin du Fleuve Sénégal (SénégalWet) de la période triennale précédente, soit 14 000 CHF, qui n'avaient pas été demandés.

<b>Budget Ramsar 2023</b> <b>Approuvé par la COP14</b> <b>En milliers de CHF</b>	<b>Budget approuvé (approbation COP14)</b> <b>(A)</b>	<b>Utilisation des économies sur le budget 2021 (approbation COP14)</b> <b>(B)</b>	<b>Solde préengagé en 2022 à dépenser en 2023 (voir tableau 1 ci-dessus pour les détails)</b> <b>(C)</b>	<b>Ajustements SC62 au budget approuvé</b> <b>(D)</b>	<b>Total budget 2023</b> <b>(E) =A+B+C+D</b>	<b>Recettes et dépenses réelles</b> <b>(F)</b>	<b>Ajustements proposés par le Secrétariat</b> <b>(H)</b>	<b>Solde</b> <b>(H)=(E)-(F)+(G)</b>
Recrutement et indemnités de départ	48	0	0	0	48	12		36
Déplacements	0	0	0	0	0	0		0
Équipements/fournitures de bureau	95	0	0	0	95	57	(10)	28
Planification et renforcement des capacités	0	11	71	0	82	16		65
<b>G. Services au Comité permanent</b>	<b>150</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>40</b>	<b>204</b>	<b>172</b>	<b>10</b>	<b>42</b>
Appui aux délégués du Comité	45	0	0	0	45	46	1	0
Réunions du Comité	10	0	0	0	10	27	17	0
Traductions pour le Comité	60	0	0	0	60	49	(11)	0
Interprétation simultanée aux réunions du Comité	35	0	0	0	35	37	2	0
Groupe de travail sur l'efficacité	0	0	14	0	14	10		4
Amélioration de l'efficacité et de la collaboration (Res. XIV.3)	0	0	0	7	7	0		7
Examen des résolutions (Res. XIII.4)	0	0	0	33	33	3		30
<b>H. Coûts des services administratifs de l'UICN (maximum)</b>	<b>541</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>541</b>	<b>540</b>		<b>1</b>
Administration, ressources humaines, services financiers et services informatiques	541	0	0	0	541	540		1
<b>I. Divers - Fonds de réserve</b>	<b>109</b>	<b>120</b>	<b>49</b>	<b>0</b>	<b>278</b>	<b>457</b>		<b>(180)</b>
Provisions pour le personnel	20	0	0	0	20	46		(26)
Provision au titre des contributions impayées	30	120	0	0	150	211		(61)
Gains/pertes liés au change	0	0	0	0	0	97		(97)
Services juridiques	59	0	49	0	108	102		5
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>5 081</b>	<b>196</b>	<b>701</b>	<b>130</b>	<b>6 108</b>	<b>5 059</b>		<b>1 084</b>
<b>EXCÉDENT/(DÉFICIT)</b>						<b>(6)</b>		<b>1 232</b>

### Annexe 3

#### Projets financés à partir de fonds affectés, du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023

(en milliers de CHF, incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Numéro du projet	Nom du projet	Solde (déficit) au 31 décembre 2022 (DR)/CR	Recettes en 2023 (DR)/CR	Dépenses en 2023 (DR)/CR	Transferts de projets et imputations croisées (DR)/CR	Solde (déficit) au 31 décembre 2023 (DR)/CR
<b>Coopération internationale</b>						
R100163	SGF-2009-2020	18	-	(18)	-	0
R100265	SGA-Pre-2016	130	-	(4)	22	148
R100266	SGA-2016	22	-	-	(22)	0
R100267	SGA-RSIS	-	100	-	(10)	90
R100364	WFF-2014	26	-	-	-	26
R100365	WFF - 2015-2021	149	-	0	-	150
R100408	Fonds Nagao pour les zones humides (NEF Japon)	112	61	(37)	(6)	131
R100409	Rép. Corée 2023-2025	-	203	-	(20)	182
<b>Total de la coopération internationale</b>		<b>457</b>	<b>364</b>	<b>(58)</b>	<b>(36)</b>	<b>726</b>
<b>Sites inscrits sur la Liste de Ramsar</b>						
R100110	MCR	46	-	(28)	-	18
R100108	MCR (CH 2016)	45	-	-	-	45
<b>Total des Sites inscrits sur la Liste de Ramsar</b>		<b>91</b>	<b>-</b>	<b>(28)</b>	<b>-</b>	<b>63</b>
<b>Autre</b>						
R100100	Admin	286	8	(111)	150	333
R100102	Redéveloppement SISR	38	-	-	-	38
R100103	Redéveloppement Web	64	-	(43)	-	21
R100104	Développement	27	-	(5)	-	22
R100105	Examen scientifique	33	-	-	-	33
R100106	Plan stratégique 2016	18	-	-	-	18
R100108	Traduction COP12 (FOEN-CH)	45	-	-	-	45
R100190	Cycle de l'eau	11	-	-	-	11
R100311	Rio Cruces	52	-	-	-	52
R100640	COP14 - Chine	211	(211)	-	-	-
R100641	COP14 – Délégués parrainés	(182)	33	10	140	-
R100642	COP15 - Zimbabwe	-	-	(7)	-	(7)
R100817	Danone 2022-2024	35	82	(47)	(8)	63
R100904	Gest non administratif	145	-	-	-	145
R100915	Travaux liés au genre	3	-	(1)	-	2
R100916	Renforcement des capacités non administratives	37	-	(5)	-	33
R100917	Inventaires nationaux des zones humides	251	-	-	-	251
R100918	La jeunesse et les zones humides	139	6	(5)	-	139
R100917	Évaluation de l'Ukraine	-	172	-	(12)	160
R101006	Changements climatiques	40	11	-	(1)	50
R101007	Tourbières tropicales	15	-	-	-	15
R101008	Plan de travail 2023-2025 du GEST	-	27	-	-	27

Numéro du projet	Nom du projet	Solde (déficit) au 31 décembre 2022 (DR)/CR	Recettes en 2023 (DR)/CR	Dépenses en 2023 (DR)/CR	Transferts de projets et imputations croisées (DR)/CR	Solde (déficit) au 31 décembre 2023 (DR)/CR
<b>Total pour autres</b>		<b>1 223</b>	<b>127</b>	<b>(213)</b>	<b>268</b>	<b>1 406</b>
<b>Initiatives régionales</b>						
R100146	Zones humides des Caraïbes	(118)	974	(771)	(92)	(7)
R100200	AVC, Initiatives régionales africaines	40	2	-	-	42
<b>Total des Initiatives régionales</b>		<b>(77)</b>	<b>976</b>	<b>(771)</b>	<b>(92)</b>	<b>36</b>
<b>Grand Total</b>		<b>1 694</b>	<b>1 468</b>	<b>(1 070)</b>	<b>140</b>	<b>2 231</b>

## Annexe 4

### Budget administratif proposé pour 2024

(en milliers de CHF incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Budget Ramsar 2024 Approuvé par la COP14  en milliers de francs suisses (CHF)	Budget approuvé (approuvé par la COP14)  (A)	Utilisation autorisée par la COP14 des économies sur le budget 2021 (B)	Fonds 2023 à reporter en 2024  (C)	Budget total 2024  (D)= (A)+(B)+(C)
<b>RECETTES</b>				
Contributions des Parties	3 779	0	0	3 779
Contributions volontaires	1 065	0	0	1 065
Impôts sur le revenu	225	0	0	225
Autres revenus (y compris revenus d'intérêts)	12	0	0	12
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 081</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 081</b>
<b>DÉPENSES</b>				
<b>A. Cadres supérieurs du Secrétariat</b>	<b>1 062</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>1 067</b>
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	1 022	0	0	1 022
Déplacements	40	5	0	45
<b>B. Mobilisation des ressources et sensibilisation</b>	<b>508</b>	<b>45</b>	<b>263</b>	<b>816</b>
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	352	0	6	358
Programme de CESP	30	0	109	139
Communication, traductions, publications et rapports	60	40	110	210
Appui et développement Web/TI	56	0	38	94
Déplacements	10	5	0	15
<b>C. Appui et conseils aux Régions</b>	<b>1 316</b>	<b>10</b>	<b>292</b>	<b>1 618</b>
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	1 249	0	177	1 426
Déplacements	67	10	19	96
Missions consultatives Ramsar	0	0	96	96
<b>D. Appui aux Initiatives régionales (IR)</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>120</b>	<b>220</b>
Réseaux et centres régionaux (NOTE : pour examen à SC63)	100	0	84	184
Report 2023 de l'IRR pour l'Afrique australe	0	0	12	12
Report Bassin de l'Amazone 2023	0	0	24	24
<b>E. Services scientifiques et techniques</b>	<b>817</b>	<b>5</b>	<b>373</b>	<b>1 195</b>
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	649	0	37	686
Déplacements	18	0	21	39
Déplacements Président du GEST	5	0	3	8
Mise en œuvre du GEST	35	5	61	101
Réunions du GEST	50	0	6	56
Plan stratégique SP5 (2022 - 2024)	0	0	50	50
ODD 6.61 (Inventaires)	0	0	42	42

<b>Budget Ramsar 2024 Approuvé par la COP14  en milliers de francs suisses (CHF)</b>	<b>Budget approuvé (approuvé par la COP14)  (A)</b>	<b>Utilisation autorisée par la COP14 des économies sur le budget 2021 (B)</b>	<b>Fonds 2023 à reporter en 2024  (C)</b>	<b>Budget total 2024  (D)= (A)+(B)+(C)</b>
Service d'information sur les Sites Ramsar (entretien et développement)	60	0	63	123
Service d'information sur les Sites Ramsar (appui technique pour la période triennale 2023-2025)	0	0	90	90
<b>F. Administration/Web</b>	<b>478</b>	<b>11</b>	<b>137</b>	<b>626</b>
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	331	0	8	339
Recrutement et indemnités de départ	52	0	36	88
Déplacements	0	0	0	0
Équipements/fournitures de bureau	95	0	28	123
Planification et renforcement des capacités	0	11	65	76
<b>G. Services au Comité permanent</b>	<b>150</b>	<b>0</b>	<b>41</b>	<b>191</b>
Appui aux délégués du Comité	45	0	0	45
Réunions du Comité	10	0	0	10
Services de traduction pour le Comité	60	0	0	60
Interprétation simultanée aux réunions du Comité	35	0	0	35
Groupe de travail sur l'efficacité	0	0	4	4
Amélioration de l'efficacité et de la collaboration (Res. XIV.3)	0	0	7	7
Examen des résolutions (Res. XIII.4)	0	0	30	30
<b>H. Coûts des services administratifs de l'UICN (maximum)</b>	<b>541</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>542</b>
Administration, ressources humaines, services financiers et services informatiques	541	0	1	542
<b>I. Divers - Fonds de réserve</b>	<b>109</b>	<b>120</b>	<b>5</b>	<b>234</b>
Provisions pour le personnel	20	0	0	20
Provision au titre des contributions impayées	30	120	0	150
Gains/pertes liés au change	0	0	0	0
Services juridiques	59	0	5	64
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>5 081</b>	<b>196</b>	<b>1 232</b>	<b>6 509</b>